

400

(chiffres juin 2017).

C'est le nombre d'auteurs inscrits à la Charte

7 000

Nombre annuel de journées d'animation d'auteurs et illustrateurs comptabilisé par la Charte (2016).

375 € net

C'est le tarif de la Charte pour une journée d'animation, **227 €** net s'il s'agit d'une demi-journée (données juin 2017).



La CHARTE
des AUTEURS
et des
ILLUSTRATEURS
JEUNESSE

Association fondée en 1984 et dont le premier président fut Christian Grenier. Elle défend les droits des auteurs et illustrateurs et a notamment imposé la rémunération des auteurs pour leurs animations dans les écoles et les bibliothèques. Elle compte aujourd'hui 1300 membres. (données juin 2017).

la-charte.fr

UN DROIT UNIVERSEL

En France, les droits des auteurs sont régis par la loi du 11 mars 1957, loi qui faisait suite à la Convention universelle sur le droit d'auteur promulguée par l'Unesco en 1952. C'est un ensemble de droits patrimoniaux (négociables) et de droits moraux (imprescriptibles) dont les premières discussions remontent à la Révolution française. C'est l'éditeur qui édite le contrat de ses auteurs, il s'engage à exploiter l'œuvre que ceux-ci lui confient. Un auteur touche obligatoirement un droit sur les livres que l'éditeur a vendus et touche dans la plupart des cas un à-valor en avance sur ces ventes.



Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs, créée en 1978 pour faire le lien entre les auteurs et le régime général de la Sécurité sociale. On y est assujéti dès que l'on est rémunéré en tant qu'auteur, mais il faut s'y affilier si l'on veut bénéficier de la protection sociale qu'elle confère.
secu-artistes-auteurs.fr

COPYRIGHT VS DROIT D'AUTEUR

Comme son intitulé l'indique, le droit d'auteur est très centré sur l'auteur, auquel il accorde des droits moraux inaliénables. Depuis 1990, l'Europe travaille à son harmonisation entre les différents États membres. Aux États-Unis, c'est le système du copyright qui prévaut. Ce « droit de copie » est davantage lié à l'œuvre vue en tant que marchandise cessible.

Anne-Laure Bondoux

écrivain

Alors qu'elle mettait la dernière main à son prochain roman, *L'Aube sera grandiose*, Anne-Laure a accepté de nous parler de son métier d'écrivain Jeunesse. Un métier et un état nous explique-t-elle. Un état permanent qui vous force à une drôle de solitude et un métier que l'on apprend chemin faisant. Reconnue en France et traduite dans le monde entier, Anne-Laure Bondoux ne sacralise pas son métier mais le raconte avec sincérité, aussi certaine de sa fragilité qu'assurée que sans lui, « rien de tout cela n'existerait »

Propos recueillis par Anne Clerc,
le 24 avril 2017



Gallimard.

Photo C. Heile © Gallimard.



À quoi ressemble l'emploi du temps d'un écrivain ?

Être écrivain, c'est deux choses : un état et un métier. C'est un état permanent, c'est-à-dire que chaque chose que je vis est reliée à mon travail : quand je fais mes courses, quand je lis un article, quand je discute avec un ami, quand je découvre un paysage, tout ça entre potentiellement dans le champ de l'écriture. Mon état de forme joue aussi énormément... Et je pourrais presque dire que mes rêves aussi sont un moment de travail ! À ce titre, ma journée n'a pas vraiment de début ni de fin. Mais tout de même, il y a un moment où je me mets à mon bureau et où le travail d'écriture à proprement parler commence. Si je suis bien lancée dans un roman, je peux écrire quatre, cinq ou six heures. Là, c'est le bonheur ! Mais si je suis au début d'un projet, dans le tâtonnement, ou carrément bloquée par un obstacle, je peux pédaler dans le vide, et à la fin de la journée, avoir l'impression désagréable de n'avoir rien fait.

Adolescente, une des choses qui me plaisait dans l'idée de devenir écrivain, c'était le mode de vie qui allait avec. Je n'en avais qu'une idée vague et romantique. C'était un mode de vie qui avait, pour ligne directrice, la liberté. Cette liberté n'est pas toujours facile à conquérir ni à vivre. On bute sur ses propres limites. Une grande part de mon emploi du temps consiste, en fin de compte, à déplacer mes limites : c'est un travail parfaitement invisible, mais qui réclame beaucoup d'énergie.

Écrivain, est-ce un métier ?

Moi, je le revendique comme expérience, je ne le revendique pas comme un drapeau. Ce n'est ni une obligation, ni quelque chose qui coule de source, bien entendu. Et puis, ça a ses avantages et ses inconvénients, de décider d'en faire son métier. On écrit à partir d'une singularité qui est soi et c'est à la fois enivrant et complètement stressant par moments.

Il y a quelques années, j'ai traversé une période où je n'écrivais plus, j'avais perdu ce goût. Avec le recul, c'est comme si j'étais au chômage technique : il n'y avait plus de matière première. Sauf que je ne pouvais pas le faire valoir auprès d'une quelconque administration... J'ai soudain pris conscience de la fragilité de mon métier. J'ai

compris que mon corps était mon outil de travail autant que ma tête, et que je devais en prendre soin.

Pour moi, les aspects les plus rébarbatifs de ce métier sont les aspects juridiques et administratifs. Je pense que c'est le cas de beaucoup d'entre nous ! Je m'efforce de lire, de comprendre, et de négocier mes contrats. Je prends très au sérieux ces questions, mais c'est un pensum. Et je considère, à juste titre ou pas, que chacun est un peu seul dans son rapport avec l'éditeur. Qu'on ne puisse pas appliquer à tous les mêmes pourcentages et les mêmes à-valoir, je le conçois. Je ne revendique pas de bénéficier des mêmes conditions que tel écrivain qui aurait vendu dix fois plus de romans que moi. Je n'ai pas de vision corporatiste de mon métier. En fait, il y a quelque chose d'assez individualiste par la nature même de la profession. Mais paradoxalement, je sais que le droit d'auteur à la française est le fruit d'une longue histoire, et que je suis redevable à des gens qui se sont bagarrés pour que je puisse aujourd'hui vivre de mon travail d'écrivain.

Vous avez une image d'écrivain connue, là où d'autres auteurs le sont moins...

Mais j'ai été à cette place-là ! Ensuite, chaque livre remet en jeu cette notoriété - très relative, bien sûr. Rien n'est jamais acquis. Il y a un livre pour lequel il va y avoir une sorte de magie qui se met en place, où tout fonctionne depuis l'écriture jusqu'à la réception. Et d'autres livres pour lesquels le parcours est beaucoup plus difficile, alors qu'écrit par la même personne, suivi par la même équipe. Pourquoi ce livre-là ? À un moment donné, c'est le bon livre pour le bon moment, la bonne époque, les bonnes personnes, et ça, c'est très difficile de le mettre en équation.

À quel moment vous êtes-vous dit : « Je suis écrivain » ?

J'ai commencé à me le dire de façon volontariste avant même d'avoir publié quoi que ce soit ! C'était, vers l'âge de 20 ans, une sorte de méthode Coué, une façon de me dire : « Je me mets dans la situation d'être écrivain. » Je jouais un rôle, comme un enfant qui y croit. J'emploie ce mot « écrivain », que j'aime bien et qui me semble cadrer avec ma

réalité, car je n'écris pas vraiment autre chose que des romans. Si j'avais une palette d'écriture plus vaste, je me dirais peut-être plus auteure effectivement. Et quand je vais à la rencontre des jeunes, dans les collèges, ils m'accueillent avec ce mot : ils reçoivent « l'écrivain ».

Dans quelle mesure la question financière pèse sur ce qu'on choisit d'écrire ?

Dès lors que j'ai considéré que c'était mon métier, je n'ai plus eu d'autre activité professionnelle. De ce fait, j'accepte l'aspect fluctuant de mes revenus. Je me rends compte avec un peu de recul, que ça se passe plutôt pas mal et qu'il y a une forme de régularité. Avec des années modestes, et des années meilleures – ce qui peut quand même signifier de passer du simple au double !

J'ai été salariée au tout début : j'ai travaillé un peu plus de quatre ans chez Bayard, entre 25 et 30 ans. J'ai commencé à publier dans la presse à ce moment-là. Et puis, j'ai sorti mon premier roman en 2000. J'ai quitté mon poste de salariée. Je me souviens que, quand je me suis lancée, c'était incertain : d'un mois à l'autre, je ne savais pas combien j'allais gagner, et c'était vraiment sans filet. J'ai mis à peu près quatre ans pour stabiliser mon activité.

Aujourd'hui, j'arrive à savoir à l'avance ce qu'il va me manquer pour boucler l'année. De là, soit je me débrouille avec ce que j'ai, soit je me dépêche de finir le bouquin en cours pour pouvoir demander un à-valoir sur le suivant avant que l'année se termine. Mais dans le fond, j'essaie de garder la ligne de conduite qui est la mienne depuis le début : écrire, de mon mieux, des romans sincères, que j'espère à la fois singuliers et accessibles. Si un jour, je constate que cette façon de faire ne me permet plus de vivre, j'essaierai de m'adapter.

Ce sont des métiers « à risques ». Un éditeur qui veut défendre la création prend des risques financiers.

L'auteur aussi. J'ai pris des risques pour ma famille à l'époque, parce qu'il fallait vraiment que je gagne ma vie et que mes enfants étaient encore petits. Mais la différence avec quelqu'un qui monte son entreprise, c'est que je n'ai pas de salarié : je ne suis pas responsable du gagne-pain de quelqu'un

d'autre. Un éditeur ou un libraire, en revanche, peuvent avoir des employés, un loyer, un endettement, une mise de fonds, des charges importantes. Pour l'auteur, à la limite, un stylo et du papier suffisent. Selon les moments fructueux ou non de ma vie, j'ai pu avoir une pièce réservée à mon travail... ou seulement un petit coin.

Vous encourageriez un auteur à se lancer aujourd'hui ?

Pas moins qu'hier. Je ne sais pas si c'est plus dur aujourd'hui qu'hier. D'une façon générale, je crois qu'il faut toujours essayer. Et être capable de renoncer si ça ne va pas. C'est un cheminement extrêmement personnel. Je sais qu'il y a des auteurs plus âgés que moi qui ont vécu en littérature Jeunesse une époque où il y avait moins de production, et donc des livres qui se vendaient mieux. Certains écrivains ont l'impression d'avoir vécu cette époque dorée qui, aujourd'hui, n'est plus. Pour ma part, je vois, et j'entends les problématiques liées à la surproduction, au *turn-over* intensif en librairie, à la concurrence d'Internet. Par moments, ça m'angoisse, mais je n'ai pas d'autre réponse que continuer à faire de mon mieux à chaque livre.

Vous associez le fait d'être écrivain à un mode de vie ?

Oui. Pour moi c'est un mode de vie solitaire, introspectif, un peu lent, un peu décalé, avec des moments où, à l'inverse, tout s'accélère, on voit beaucoup de monde, on prend la parole en public, on part en voyage, on fait des selfies avec les lecteurs ! J'aime ces deux aspects, mais c'est le premier qui compte.

Ce qui me plaît le plus, c'est quand j'ai des pages et des pages d'agenda vides. Il peut y avoir des journées où cette vacuité peut être vécue agréablement. Et puis des journées où, à l'inverse, c'est plus pesant. Parce qu'on voudrait avancer le texte dans lequel on est et qu'on n'y arrive pas. Et on est tout seul avec ce truc qui ne marche pas. On tourne autour. On cherche à réparer une mécanique obscure.

Avec les réseaux sociaux, on a moins ce mythe de l'écrivain aujourd'hui?

Je ne suis pas la bonne personne pour parler de ces changements, parce que je suis absente des réseaux sociaux. Je n'ai même pas de compte à titre personnel, ce qui fait de moi un vrai dinosaure! Régulièrement, je m'interroge : y aller ou pas? Et puis, je décide que non. Je reste dans mon coin, à l'écart. En vérité, je redoute de m'y perdre. Je suis lente et plutôt monotâche. Les réseaux sociaux, à l'inverse, sont rapides et arborescents.

Quant au mythe de l'écrivain, je crois qu'il reste quand même bien vivant. Quand je vais à la rencontre des jeunes et des moins jeunes, dans les librairies, les salons, les classes, les médiathèques, je constate que le regard des lecteurs est toujours respectueux et ému, voire étonné. J'aime discuter avec les gens. Tenter de les faire entrer dans mon laboratoire, même si l'expérience de l'écriture reste difficile à partager. C'est si intime!

Cette espèce d'horlogerie qui se met en place pour transformer cette scène de vie en scène de livre, c'est un peu magique. Il y a une part de mystère que j'ai encore du mal à expliquer. Est-ce que c'est souhaitable, d'ailleurs? Je n'en sais rien. Mais ça me passionne.

Les éditeurs Jeunesse disent que les médias ne les supportent pas assez.

Je pense que ça évolue doucement. Depuis quinze ans, des choses ont changé, mais il n'en reste pas moins que la littérature Jeunesse est beaucoup moins exposée. Les médias généralistes s'y intéressent à des moments stratégiques, à Noël, au moment du Salon de Montreuil, ou sous l'angle du phénomène, quand il y a des grands succès commerciaux. Le travail de fond, la création de qualité, la vitalité artistique qui anime ce secteur de l'édition reste en effet méconnus. Maintenant que j'ai fait l'expérience d'une publication en littérature générale¹, je vois davantage les différences de traitement. En France, tout ce qui s'adresse aux enfants, aux jeunes, est toujours traité avec un peu de condescendance. Ça évoluera à condition que nous, auteurs, cessions de nous déconsidérer en nous excusant parfois de n'écrire « que » pour les enfants!

Les rencontres avec des classes, c'est une particularité de l'auteur Jeunesse. Comment vous positionnez-vous sur cette partie du travail?

Effectivement, quand j'ai commencé à publier il y a plus de quinze ans, j'ai très vite été sollicitée. Là, je tiens à rendre hommage aux militants de la Charte, qui ont pu faire en sorte que ces rencontres et ces ateliers soient rémunérés. Si ça ne l'était pas, de toute façon, beaucoup d'auteurs refuseraient de le faire. Tout en me rendant compte que ça pouvait être un apport financier intéressant, j'ai considéré que cette part du métier devait être un plus, mais ne jamais constituer l'essentiel de mon économie. J'aime aller dans les classes, mais quand ça m'empêche d'écrire, je dois pouvoir m'en passer.

J'ai très peu d'activités annexes. Je n'ai pas d'activité journalistique et je n'enseigne pas. Il y a très longtemps, avant de publier, j'ai mené des ateliers d'écriture. J'aimais bien communiquer cette passion, cette énergie-là, notamment aux ados. Aujourd'hui, ça viendrait empiéter sur mon activité. Mais il y aura sans doute un moment de ma vie où je serai de nouveau plus disponible pour ce genre de transmission.

Souffrez-vous de la solitude de l'écrivain?

J'aime cette solitude parce que je ne la subis pas, je la trouve nécessaire. Mais travailler avec d'autres créateurs ou partager des moments avec des collègues, c'est aussi extrêmement agréable! Avec Jean-Claude Mourlevat, pendant plus de six mois, nous avons travaillé sur ce roman (*Et je danse, aussi*, paru chez Fleuve Éditions en 2015, ndlr) tous les deux. On se parlait le moins possible au téléphone, on échangeait nos mails comme si on était vraiment les personnages. C'était une collaboration très simple, très évidente, et très plaisante. Le roman avançait pour moitié grâce à l'autre : c'était presque travailler deux fois moins pour un résultat identique!

J'ai eu également l'occasion de collaborer avec une scénariste sur un projet d'adaptation, et avec ma sœur qui est conteuse. C'était extrêmement enrichissant de confronter nos façons de travailler, de croiser nos regards. J'ai appris beaucoup de choses, que j'essaie maintenant de mettre en œuvre en solo.

Que regrettez-vous que l'on méconnaisse de votre métier?

Si je prends la question «à l'envers», les auteurs méconnaissent souvent les aspects commerciaux de la chaîne du livre, de la fabrication, etc. C'est vrai que les éditeurs communiquent peu là-dessus. Ce serait pourtant bien d'échanger sur ces sujets, mais l'éditeur se réserve un peu de pouvoir, et il y a de la réticence chez certains à considérer l'auteur comme un véritable partenaire. Pour nous, ça demande un effort de sortir du côté infantile dans lequel on aime bien nous positionner : «Ne t'inquiète pas, écris, on s'occupe de tout».

Par exemple, j'ai pu visiter l'énorme entrepôt d'un distributeur, il y a deux ans. J'ignorais comment ça fonctionnait. C'était passionnant!

J'ai aussi participé plusieurs fois aux grandes réunions où les éditeurs présentent leur programme aux représentants en librairie. Dix minutes par livre (ou moins) pour convaincre, éveiller le désir, c'est un exercice très difficile. Les représentants sont des acteurs essentiels de cette chaîne du livre, mais ils sont souvent très à l'écart de l'auteur.

J'ai pu également aller sur les grandes foires comme Bologne et Francfort, discuter avec les équipes des droits étrangers, rencontrer les éditeurs qui publient mes livres dans leur langue, et là aussi, c'était hyper enrichissant. Ça permet à l'auteur de comprendre qu'il fait partie d'un secteur d'activité avec des enjeux certes culturels, mais aussi financiers, et je dis ça sans grimacer! Les artistes ont besoin du commerce, et inversement. C'est un échange. J'ai quand même conscience aujourd'hui que, si nous n'écrivons plus nos livres, rien de tout ça n'existe...

Je me suis formée au fil des expériences. Et souvent à mes dépens pour les négociations de contrats! Aujourd'hui, je ne signe plus certaines clauses, je discute des points, mais je reste très démunie sur le plan juridique même si je viens de suivre un programme de formation sur le statut fiscal de l'écrivain.

Quand vous regardez votre métier tel qu'il se pratique à l'étranger, que vous dites-vous?

Les échanges que j'ai pu avoir avec des écrivains étrangers m'ont montré que les conditions de travail étaient évidemment disparates. Je me souviens d'un écrivain albanais qui envoyait énormément notre façon de faire française, et à l'inverse, d'un écrivain néerlandais qui s'étonnait que je ne sois pas capable d'écrire mes romans directement en anglais afin d'élargir mon public potentiel! Je manquais d'efficacité! En Allemagne, j'ai rencontré un groupe d'auteurs pour la Jeunesse dont les conditions de travail étaient assez semblables aux nôtres, sauf en ce qui concerne les rencontres en milieu scolaire. Pour eux, c'était le rêve (sic) d'imaginer que les profs aient fait lire leurs livres aux élèves avant la rencontre, et que les classes ne viennent pas seulement écouter une lecture, de façon un peu passive. Ils avaient également le sentiment que les éditeurs allemands étaient plus prompts à traduire des livres anglais ou américains qu'à défendre et à proposer une littérature originale en langue allemande. Sur ce point, ils avaient l'impression que la France résistait davantage à l'envahisseur!

J'aimerais aussi parler des agents. En France, tous les éditeurs ont pris l'habitude de traiter avec les agents des auteurs étrangers, de passer par eux pour négocier les cessions de droits. En revanche, ils préfèrent continuer de traiter en direct avec les auteurs français, au nom d'une certaine tradition, mais des changements se produiront, c'est inéluctable. Je suppose qu'ils se produiront à l'initiative des écrivains, et que la jeune génération sortira d'un certain amateurisme pour aller vers un standard plus international – je ne parle pas du fond, car j'espère que la création restera diverse et singulière, mais des rapports formels entre éditeurs et auteurs. ●